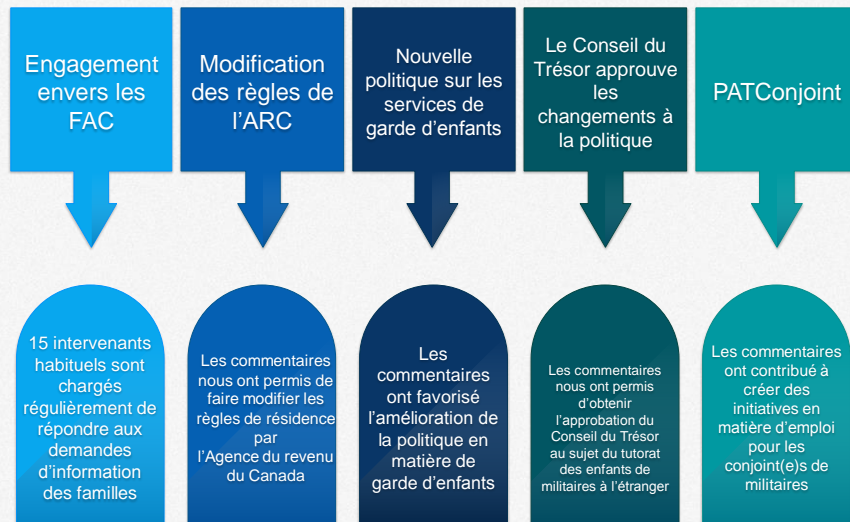


## #Mavoix : Résultats tangibles de la rétroaction



7

## #MaVoix Incidence tangible : Engagement envers les FAC

*Quinze intervenants habituels sont chargés régulièrement de répondre aux demandes d'information des familles, de confirmer l'exactitude des sommaires et de fournir des mises à jour sur les questions soulevées par les familles (incluant le DGRAS, Brookfield, Gp Svc S FC, Gest Carrières FAC, Financière Sun Life, Financière SISIP, PSP, FFM, ACC, D Gest SB, CANEX, UneFC)*

**Brookfield**  
Solutions Globales Intégrées

**CANEX**  
Serving those who serve • À votre service

Financière  
**Sun Life**

**FORCES.CA**  
RECRUTEMENT ET DÉVELOPPEMENT

FINANCIÈRE  
**SISIP**  
FINANCIAL

**DCSM • JPSU**  
DGestSB • UISP

A division of CF Morale & Welfare Services  
Une division des Services de bien-être et moral des FC

8

## #MaVoix Incidence tangible : Modification des règles de l'ARC

*Par suite de vos commentaires sur #MaVoix et de ceux d'autres familles, l'Agence du revenu du Canada a accepté en 2015 de modifier la procédure de détermination du statut de résident dans le cas des conjoints des membres des FAC en affectation à l'étranger*



### Fiche de renseignements

#### Conjoints d'employés du gouvernement du Canada affectés à l'étranger – Statut de résidence à des fins fiscales

Le présent document vise à fournir des renseignements généraux sur le statut de résidence pour les conjoints des employés du Ministère de la Défense nationale (« MDN ») / membres des Forces armées canadiennes (« FAC ») et des employés du Ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement (« MAECD ») Canada qui sont affectés à l'étranger. Le présent document ne traite pas toutes les situations possibles qui peuvent devoir faire l'objet d'une analyse plus poussée afin de déterminer les implications fiscales.

Veuillez noter que le terme « conjoints » tel que nous l'utilisons dans le présent document englobe les conjoints de fait.

Les termes de genre masculin utilisés dans ce document pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes.

Les conjoints dont l'intention est de retourner au Canada et qui prévoient conserver leur statut de résidents canadiens

Si vous êtes le conjoint d'un employé du gouvernement du Canada, que vous déménagez avec lui et les membres de votre famille dans un autre pays où votre conjoint a été affecté pour le compte du gouvernement du Canada et que vous avez l'intention de retourner au Canada après la période d'affectation, vous serez considéré comme un résident de fait du Canada. Ce statut de résidence de fait est fondé sur votre intention de retourner au Canada, de même que sur les liens de résidence secondaires que vous maintenez au Canada, conformément à la description donnée au paragraphe 1.14 du Folio 35-F1-C1.

Ne remplissez pas le formulaire NR73, Détermination du statut de résidence (Départ du Canada).

En tant que résident de fait, vous aurez à compléter et produire votre déclaration de revenus et de prestations des particuliers du Canada, et vous devrez répondre à l'exigence en matière de résidence pour avoir droit aux prestations canadiennes administrées par l'ARC.

Les conjoints qui ne prévoient pas maintenir leur statut de résidents canadiens

Si vous croyez que vous serez non-résident du Canada lorsque vous quitterez le pays avec votre conjoint et votre famille pour l'affectation à l'étranger parce que votre intention et vos liens de résidence primaires et secondaires appuient votre statut de non-résident du Canada, vous devriez alors remplir le formulaire NR73, Détermination du statut de résidence (Départ du Canada). L'Agence du revenu du Canada

Canada Revenue Agency / Agence du revenu du Canada

[Cliquez ici pour accéder à la page](#)

## #MaVoix Incidence tangible : Politique sur les services de garde d'enfants

*Le Groupe de travail sur les services de garde a examiné les commentaires des familles sur la garde d'enfants exprimés sur #MaVoix (ainsi que ceux émis par d'autres familles précédemment) en vue de modifier la politique sur les services de garde en cas d'urgence en 2015.*

### Pour les parents et prestataires de soins

#### Prestataires de soins



#### Services de garde



#### Appui aux familles ayant des besoins spéciaux



#### Appui aux parents des membres célibataires des Forces armées canadiennes



[Cliquez ici pour accéder à la page](#)

## #MaVoix Incidence tangible : Approbation de la Politique par le Conseil du Trésor

*En raison des commentaires faits sur #MaVoix et de ceux de familles qui vous ont précédé, la Gestion de l'éducation des enfants a obtenu du Conseil du Trésor l'autorisation d'offrir des services de tutorat aux enfants des familles des militaires de retour de l'étranger en 2015.*

### Des services de tutorat sont maintenant disponibles pour les enfants qui reviennent au Canada

Les enfants à charge des membres des Forces armées canadiennes qui sont récemment rentrés au Canada après une affectation à l'étranger sont maintenant admissibles à des services de tutorat.

Dès le 1er septembre 2015, les étudiants dont le rendement scolaire est insuffisant à la suite d'une affectation avec leur famille à l'extérieur du Canada pourraient être admissibles pour des services de tutorat pour les matières dont ils sont aux prises. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a récemment approuvé une aide de tutorat pour la première année suivant le retour de la famille au Canada.

La Gestion de l'éducation des enfants continue d'encourager les familles des militaires à communiquer avec la commission scolaire de leur nouvelle affectation au Canada, lors de la réception initiale du message d'affectation, afin d'atténuer l'impact de la réinstallation sur le succès des étudiants. Une liste des conseils scolaires au Canada peut être consultée au <http://handbook.cca-ace.ca>.

Pour en savoir plus, communiquez avec le personnel de **Gestion de l'éducation des Enfants**.

REF: FOREIGN SERVICE DIRECTIVE (FSD) 34  
CANFORGEN 181/15 CMP 080/15 061711Z OCT 15

[Cliquez ici pour accéder à la page](#)

| 11

## #MaVoix Incidence tangible : PATConjoint

*Les commentaires ont contribué à créer des initiatives en matière d'emploi pour les conjoint(e)s de militaires*



### **PATConjoint(e)**

Un réseau national d'employeurs créé par la Compagnie Canada en partenariat avec les Services aux familles des militaires pour connecter les conjoint(e)s des militaires avec des employeurs au Canada.



### **Entrepreneuriat**

Des outils et des programmes pour les entrepreneurs ou ceux et celles qui envisagent de démarrer leur propre entreprise



### **Telfer**

Un cours facilité par l'Université d'Ottawa qui guide les participants à travers le processus de démarrage d'entreprise dans une session interactive et dynamique d'une durée de deux jours.



### **HERCS**

En anglais seulement – Un cours d'entrepreneuriat en ligne facilité par le CRFM de Trenton pour aider les familles des militaires à explorer les possibilités de démarrer leur propre entreprise.



### **Carrières portables**

Pour en savoir plus sur les carrières portables au Canada. Le travail à domicile ou le télétravail devient une option de plus en plus viable pour les Canadien(ne)s, en particulier pour les conjoint(e)s de militaires.



### **Information sur l'emploi**

Ressources et liens pertinents pour les conjoint(e)s de militaires.

[Cliquez ici pour accéder à la page](#)